

UNITÉ PASTORALE

**Châteaurenard (Châto)
Saint Denys**

*«Tu aimeras le Seigneur
ton Dieu, et ton prochain
comme toi-même»*

**Eyragues
Saint Maxime**

**Dimanche 25 octobre
30° Dimanche
du Temps Ordinaire
Année A**

**Noves - Saint Baudile
Paluds de Noves
Sacré Coeur**



Madame, Monsieur,

Au printemps dernier, nous lançons la collecte du Denier de l'Église : comme vous le savez peut-être, les sommes collectées à cette occasion sont la seule ressource dont dispose le diocèse pour assurer une juste rémunération aux prêtres et à ses salariés chaque mois.

Aujourd'hui, nous voulons vous informer de l'état de la collecte et plus précisément du nombre de donateurs.

Malheureusement, nos paroisses connaissent une baisse du nombre de donateurs. Nous devons vraiment tous nous mobiliser pour inverser cette tendance. Nous sommes tous concernés. Vous trouverez sur les chaises de l'église des tracts du Denier : que chacun en prenne pour soi et pense à un proche qui ne donne pas encore pour le lui remettre.

Les dons en espèces ou par chèque (*libellés à l'ordre de l'Association diocésaine de l'archidiocèse d'Aix*) peuvent être remis à la paroisse qui enverra les dons au diocèse d'Aix et Arles avant le 31 décembre 2020. Les dons ne doivent pas rester en paroisse. C'est l'Association diocésaine qui établit les reçus fiscaux.

Vous avez aussi la possibilité de donner en ligne sur :

www.catho-aixarles.fr/donner

UNE DÉDUCTION FISCALE AVANTAGEUSE

Si vous êtes assujéti à l'**impôt sur le revenu**, vous pouvez déduire 66 % de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple :



UNE DÉDUCTION FISCALE AVANTAGEUSE

Si vous donnez au titre du **mécénat d'entreprise**, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts sur les sociétés égale à 60 % du montant versé, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires de votre entreprise.



UNE DÉDUCTION FISCALE AVANTAGEUSE

Si vous êtes assujetti à **l'IFI** (Impôt sur la Fortune Immobilière), vous pouvez y imputer 75 % de votre don (dans la limite de 50 000 €). Pour bénéficier de cette mesure, votre contribution doit être envoyée à :

**Fondation nationale pour la protection
sanitaire et sociale du clergé**

3 rue Duguay - Trouin • 75280 Paris cedex 06

*(en précisant à quel diocèse
votre contribution est à reverser).*



75 %
RÉDUCTION
FISCALE



Du samedi 24 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2020

Samedi 24 <i>St Antoine-Marie Claret</i>	16h30 18h	Châto Eyragues	Mariage : steve Garrel et mélodie Martinez Messe , int († auguste et paule Nourrit † bernard Keff)
Dimanche 25 <i>30° Dimanche du Temps Ordinaire</i>	9h30 11h 12h15	Paluds Châto Châto	Messe, baptême de clémentine Linsolas int († claudette Broussard † régis Jauffret † claudie Linsolas) Messe , int († Frédéric Hallé) Baptême : sacha et gabriel Lecouf
Lundi 26			
Mardi 27	15h30 18h	Châto Eyragues	Obsèques de charles Gilles Messe
Mercredi 28 <i>Sts Simon et Jude</i>	8h30	Châto	Laudes, Messe , int († guy de Haut de Sigy)
Jeudi 29	18h	Noves	Messe
Vendredi 30	17h 18h	Châto Châto	Adoration Messe , int († guy de Haut de Sigy)
Samedi 31	11h 18h	Châto Eyragues	Baptême de chiara Serratrice Messe anticipée de la Toussaint , int († henri Gautier † jocelyne Pichotin)
Dimanche 1^{er} novembre Tous les Saints	9h30 11h	Noves Châto	Messe de la Toussaint , int († alain Tiveron † arthur et rachel Olivier † gérard Dupeyre) Messe de la Toussaint

Défunts : marcelle Saignes, josette Sada. Notre prière accompagne leurs familles.

Presbytère de Châteaurenard - 9, Bd du 4 Septembre 13160 Châteaurenard - 04 90 94 13 45
upcne13@gmail.com <https://paroisses-aixarles.fr/chateaurenard-noves-eyragues/>

Accueil de 9h à 11h30 du lundi au samedi

Presbytère de Noves – Place de l'Église 13550 Noves 04 90 94 06 30

Père Jean-Luc, curé : jlnf.michel@wanadoo.fr
Père André, vicaire : andrewsvenga@gmail.com

GRAND MERCI

Père Maurice Rolland, vous remercie pour le grand nombre de messages de soutien, d'amitié, reçus lors du décès de sa maman.